



L'an deux mille vingt-trois le 6 du mois de juillet s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 29 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

**Présents :** M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude  
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDARAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe  
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER  
Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY  
Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL  
Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard  
M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain  
M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique  
Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. GOETZ Sébastien – Mme HUART Sonia

**Procurations :** Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique  
Mme MARCHAL Astrid à M. GUEZET Philippe – M. COLOMBI Philippe à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. MEVELLEC  
Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. THIRY Philippe à M. RENAUD Claude – M. FRANCOIS Vincent à M. BERNARD  
Philippe – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean Marc – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. VINCENT Yvon à M.  
CHANE Alain – M. CERUTTI Alain à M. RENKES David

**Excusé(s) :**

**Secrétaire de séance :** M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **52 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 11

Excusés :

**Votants : 52**

Date d'affichage : 10 juillet

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 52

Contre :

Absentions :

**ECONOMIE**

07/07/2023

**Autorisation donnée au Président de procéder aux formalités, et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des études préalables sur la ZAE « En Napré » à Nomeny**

Nicolas L'HUILLIER, vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'insertion, rappelle que la Communauté de Communes gère la Zone d'Activités Economiques dite « En Napré », sise à Nomeny.

Suite à l'aboutissement de l'opération de vente des cellules artisanales ayant permis l'installation de deux nouvelles entreprises et le développement d'une entreprise déjà installée sur la zone, la Communauté de Communes a pour projet de poursuivre l'aménagement de cet espace de développement économique. Elle est ainsi propriétaire de réserves foncières d'une surface d'environ 2 ha, dans la continuité de la zone actuelle et classées en zone 1AUx. Afin de permettre l'extension de la zone, des crédits ont été prévus au budget 2023 pour réaliser des études préalables (études archéologique et environnementale), sans préjuger des modalités d'aménagement futures. Elles permettront de vérifier la faisabilité de l'aménagement au regard des contraintes réglementaires. Afin de permettre le lancement de ces études, Nicolas L'HUILLIER propose au conseil communautaire d'autoriser le président à procéder aux formalités nécessaires à la réalisation de ces études, dans la limite des crédits inscrits au budget (30 000 € TTC).

**Le Conseil Communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **Autorise** le président à procéder à toutes les formalités, et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des études préalables à l'extension de la Zone d'Activités Economiques En Napré à Nomeny



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS  
2023.07.08 07:28:51 +0200  
Ref:20230707\_150402\_1-1-0  
Signature numérique  
le Président